



FESTIVAL FOOT U13 PITCH

Circulaire n°1
Mayotte et Réunion

OCTOBRE 2017

SOMMAIRE

0. PRÉAMBULE	Page 3
1. LE FESTIVAL FOOT U13 PITCH – UNE MANIFESTATION ECO-RESPONSABLE	Page 3
2. PARTICIPATION DES EQUIPES U13 – GARCONS ET FILLES	Page 4
3. QUALIFICATION DES JOUEURS ET JOUEUSES	Page 4
4. DEROULEMENT DES RENCONTRES	Page 4
5. ORGANISATION DE LA PHASE LIGUE DE MAYOTTE	Page 5
6. ORGANISATION DE LA PHASE LIGUE DE LA REUNION	Page 6
7. ORGANISATION DE LA PHASE INTER-LIGUES	Page 7
8. ORGANISATION DE LA PHASE NATIONALE	Page 9
9. DOCUMENTS ET OUTILS D'ORGANISATION	Page 10

0. PRÉAMBULE

La Fédération Française de Football et la Ligue du Football Amateur organisent pour la saison 2017-2018 le « **Festival Foot U13 Pitch** », une manifestation qui vise à associer l'éducatif au sportif.

Cette Circulaire N°1 concerne les Ligues de Mayotte et de La Réunion.

1. LE FESTIVAL FOOT U13 PITCH – UNE MANIFESTATION ECO-RESPONSABLE

Depuis sa création, la Commission du Football Educatif s'engage pour faire de cet événement un exemple de manifestation eco-responsable. Nous souhaitons vous sensibiliser aux différents points mis en avant concernant l'organisation qui peuvent également être mis en place lors de vos rassemblements et phases qualificatives :

Education – Formation

- Quiz sur les règles de vie et règles de jeu

Mixité

- Parité des joueurs/joueuses

Valorisation de l'encadrement

- Reconnaissance des Bénévoles et Professionnels

Respect de l'environnement

- Stade propre, tri sélectif et gestion des ressources (eau)

Déplacements

- Mutualisation des transports

2. PARTICIPATION DES EQUIPES U13 GARÇONS

Les équipes disputant une compétition de Ligue ou de District catégorie U13G et U13F (foot à 8) doivent participer au « Festival Foot U13 Pitch ».

- Les ententes sont autorisées et doivent être déclarées puis validées en début de saison par le Comité de Direction de District ou de Ligue.
- La participation est gratuite.
- Le nombre d'équipes participantes par club est limité à 2 équipes pour la phase finale départementale et 1 pour la phase régionale.
- La mixité est autorisée pour les filles (y compris U14F) dans les équipes U13 garçons.
- Autorisation de surclasser 3 joueurs ou joueuses U11 (*Article 73 des Règlements Généraux de la FFF*).
- **Le temps de jeu par joueur et joueuse doit être au moins égal à 50 % du temps de jeu total.**

3. QUALIFICATION DES JOUEURS ET JOUEUSES

Les joueurs et joueuses ne peuvent participer au Festival Foot U13 Pitch que pour un seul club ou entente.

Les joueurs et joueuses doivent être qualifiés dans leur club au plus tard le 31 janvier 2018.

Possibilité de faire jouer au maximum 4 joueurs ou joueuses mutés par équipe, dont 2 hors période (*Article 160 des Règlements Généraux de la FFF*).

Les équipes ne respectant pas ces critères ne pourront pas être qualifiées pour les prochaines Phases du Festival Foot U13 Pitch.

4. DEROULEMENT DES RENCONTRES

Les litiges, réclamations et suites disciplinaires sont examinés à la fin de chaque rencontre par :

- La Commission d'Organisation de la Ligue pour la Phase Ligue
- La Commission Fédérale du Football Educatif pour :
 - Phase Inter-Ligues DOM-TOM
 - Phase Nationale

Les décisions sont sans appel.

5. ORGANISATION DE LA PHASE LIGUE DE MAYOTTE

Conditions de participation

- Elle est organisée par la Ligue sur une journée et sur un même lieu pour les garçons et les filles.
- Cette journée est fixée le **7 ou 8 avril 2018**.
- Elle doit réunir 16 équipes garçons et de 2 à 8 équipes filles (selon l'effectif).
- Les équipes doivent être composées de 12 joueurs ou joueuses
- Equipes garçons : 1 absence justifiée peut être tolérée (certificat médical ou justificatif avéré)
- Equipes filles : 3 absences justifiées peuvent être tolérées (certificat médical ou justificatif avéré)

La Commission d'organisation de la Ligue statuera sur la justification des absences.

Les équipes ne respectant pas ces critères ne pourront pas être qualifiées pour la Phase Inter-Ligues DOM-TOM.

Les équipes U13G et U13F, respectant les critères ci-dessus, qui totaliseront le plus grand nombre de points seront qualifiées pour la Phase Inter-Ligues DOM-TOM.

Epreuves

- **Rencontres** : formule échiquier à partir de 8 équipes
 - 5 rencontres de 14 minutes (+ 2 minutes pause coaching)
 - Bonus offensif : attribution de points supplémentaires à partir du 2ème but marqué par match
- **Défis techniques** : un défi conduite et un défi jonglage
- **Quiz éducatifs** : règles de vie et règles de jeu

Actions et animations associées

- Protocoles avant et après match
- Arbitrage à la touche par les joueurs et joueuses (tutorat souhaité)
- Animation préconisée thème : **Coupe du Monde 2018**

6. ORGANISATION DE LA PHASE LIGUE REUNION

Conditions de participation

- Elle est organisée par la Ligue sur une journée et sur un même lieu pour les garçons et les filles.
- Cette journée est fixée le **7 ou 8 avril 2018**.
- Elle doit se dérouler sur 2 centres.
- Chaque centre réunit 16 équipes garçons et de 4 à 8 équipes filles (selon l'effectif).
- Les équipes doivent être composées de 12 joueurs ou joueuses.
- Equipes garçons : 1 absence justifiée peut être tolérée. (certificat médical ou justificatif avéré)
- Equipes filles : 3 absences justifiées peuvent être tolérées. (certificat médical ou justificatif avéré)

La Commission d'organisation de la Ligue statuera sur la justification des absences.

Les équipes ne respectant pas ces critères ne pourront pas être qualifiées pour la Phase Inter-Ligues DOM-TOM.

Les équipes U13G et U13F, respectant les critères ci-dessus, qui totaliseront le plus grand nombre de points seront qualifiées pour la Phase Inter-Ligues DOM-TOM.

Epreuves

- **Rencontres** : formule échiquier à partir de 8 équipes
 - 5 rencontres de 14 minutes (+ 2 minutes pause coaching)
 - Bonus offensif : attribution de points supplémentaires à partir du 2ème but marqué par match
- **Défis techniques** : un défi conduite et un défi jonglage
- **Quiz éducatifs** : règles de vie et règles de jeu

Actions et animations associées

- Protocoles avant et après match
- Carton vert
- Arbitrage à la touche par les joueurs et joueuses (tutorat souhaité)
- Animation préconisée thème : **Coupe du Monde 2018**

7. ORGANISATION DE LA PHASE INTER-LIGUES DOM-TOM

Conditions de participation

- Elle est organisée par la Ligue de la Réunion sur une journée et sur un même lieu pour les garçons et les filles.
- Cette journée est fixée le **5 et 6 mai 2018**.
- Elle doit réunir : 16 équipes garçons et de 8 à 16 équipes filles (selon l'effectif).
 - Pour les équipes garçons:
 - ✓ 12 joueurs
 - ✓ 1 absence justifiée peut être tolérée (certificat médical ou justificatif avéré)
 - ✓ 1 équipe par club
 - ✓ 15 équipes de la Ligue de La Réunion
 - ✓ 1 équipe de la Ligue de Mayotte
 - Pour les équipes filles:
 - ✓ 12 joueuses
 - ✓ 2 absences justifiées peut être tolérées (certificat médical ou justificatif avéré)
 - ✓ 1 équipe par club
 - ✓ 7 à 15 équipes de la Ligue de la Réunion
 - ✓ 1 équipe de la Ligue de Mayotte

Pénalités

La Commission Fédérale du Football Educatif statuera sur la justification des absences. **-10 points sur le total général** par joueur ou joueuse manquant pour absence non justifiée

Les équipes U13G et U13F, respectant les critères ci-dessus, qui totaliseront le plus grand nombre de points seront qualifiées pour la Phase Nationale.

Epreuves

- **Rencontres** : formule échiquier avec un groupe de 16 équipes pour les garçons et un groupe de 8 à 16 équipes pour les filles
 - 5 rencontres de 14 minutes (+ 2 minutes pause coaching)
 - Bonus offensif : attribution de points supplémentaires à partir du 2ème but marqué par match
- **Défis techniques** : un défi conduite et un défi jonglage
- **Quiz éducatifs** : règles de vie et règles de jeu

Actions et animations associées

- Protocoles avant et après match
- Arbitrage à la touche par les joueurs et joueuses (tutorat souhaité)
- Suivi du temps de jeu des joueurs et joueuses
- Carton vert
- Thème du Festival: **Coupe du Monde 2018**



7. ORGANISATION DE LA PHASE INTER-LIGUES DOM-TOM (Suite...)

Aide financière

Les frais de déplacement, restauration et hébergement concernant la Phase Inter-Ligues DOM-TOM seront pris en charge par la FFF seulement pour la ou les Ligues devant se déplacer sur une autre Ligue.

Les modalités de prise en charge vous seront communiquées ultérieurement.

Les délégations prises en charge pour cette phase doivent être composées de :

- 12 joueurs/ses
- 1 Cadre technique
- 1 éducateur
- 1 jeune arbitre

Soit 15 personnes par délégation. Toute personne supplémentaire sera à la charge de la Ligue correspondante.

8. ORGANISATION DE LA PHASE NATIONALE

Conditions de participation :

- Organisée sur deux jours les **8, 9 et 10 juin 2018 à Capbreton** (Landes).
- 16 équipes Garçons : 13 ligues métropolitaines, 2 ligues d'Outre Mer (Réunion ou Mayotte + Martinique ou Guadeloupe ou Guyane ou St Martin), 1 Lauréat N-1
- Les équipes garçons doivent être composées de 12 joueurs. 1 absence justifiée peut être tolérée (certificat médical ou justificatif avéré)
- 16 équipes Filles : 13 ligues métropolitaines, 1 ligue d'Outre Mer (Réunion ou Mayotte), 1 Lauréat N-1, 1 ligue métropolitaine choisie en fonction du nombre de licenciées U12F-U13F au 31 janvier 2018.
- Les équipes filles doivent être composées de 12 joueuses. 2 absences justifiées peuvent être tolérées (certificat médical ou justificatif avéré)

Pénalités

La Commission Fédérale du Football Educatif statuera sur la justification des absences.

« - **20 points sur le total général** » par joueur ou joueuse manquant pour absence non justifiée.

Epreuves

- **Rencontres** : formule échiquier avec un groupe de 16 équipes pour les garçons et un groupe de 16 équipes pour les filles
 - 6 rencontres de 20 minutes (+ 2 minutes pause coaching)
 - Bonus offensif : attribution de points supplémentaires à partir du 3ème but marqué par match
- **Défis techniques** : un défi conduite et un défi jonglage
- **Quiz éducatif** : règles de vie et règles du jeu

Actions et animations associées

- Protocoles avant et après match
- Arbitrage à la touche par les joueurs et joueuses avec tutorat
- Suivi du temps de jeu des joueurs et joueuses
- Carton vert
- Meilleur(e) coéquipier(ère)
- Meilleur binôme d'éducateurs(trices)
- Village « animations »
- Parents supporters (**Coupe du monde 2018**)
- La chanson de l'équipe

Pour la Phase nationale, les clubs sont dotés par la FFF de tenues aux couleurs de leurs ligues respectives comportant une mention publicitaire, qu'ils doivent porter durant tout le Festival.

En cas d'infraction, des sanctions pourront être prononcées par la commission d'organisation, conformément aux dispositions de l'article 200 des Règlements Généraux de la Fédération.

9. DOCUMENTS ET OUTILS D'ORGANISATION

Afin de faciliter l'organisation des Phases Ligue DOM-TOM et Inter-Ligues DOM-TOM, les documents suivants vous seront communiqués :

- **Organisation générale phases Ligues et Inter-Ligues DOM-TOM :**
 - fiche conditions de participation / épreuves / animations
 - Modèle d'organisation type
 - Attribution des ressources – fichier ressources humaines par activité
 - Fiche animations Coupe du Monde 2018
- **Rencontres**
 - feuille de match
 - protocoles avant et après match, pause coaching
 - suivi du temps de jeu
 - fiche suivi carton vert
- **Défis techniques**
 - diaporama descriptifs ateliers
 - fiche recommandation Jury
 - fiche relevé de performances
 - fiche de barèmes / résultats
- **Quiz éducatifs** (seront envoyés par mail une semaine avant les dates préconisées)
 - fiche recommandation Jury
 - fiche de résultats
- **Un logiciel spécifique** (sera envoyé par mail ultérieurement)